

Conseil d'école n°1

6 novembre 2015

18h

Personnes présentes : Mme Gentil, Mme Francescon, Mme Guyader, Mme Green, Mme Gallet, M. Geynet, Mme Bourdier, Mme Favier, Mme Miguet, Mme Durand, Mme Brocca, Mme Bardet, Mme Lazarus, Mme Regease, Mme Fauveau-Michau, Mme Bouti, Mme Lecarreres-Vasseur, Mme Legrand.

1. Présentation de la nouvelle équipe et du RASED.

L'équipe étant totalement renouvelée à l'exception de Mme Francescon, les enseignants sont invités à se présenter :

Classe de PS-MS : Mme Virginie Gentil (également directrice de l'école) / Mme Cynthia Andreux

Classe de MS-GS : Mme Gwenola Francescon

Classe de CP : Mme Jana Green

Classe de CE1-CE2 : Mme Florence Frendo, remplacée par Mme Florentine Gallet (jusqu'en janvier)

Classe de CE2-CM1 : Mme Marie Guyader

Classe de CM1-CM2 : M. Romain Geynet.

Madame Sandrine Warchol (psychologue scolaire) n'a pas pu être présente aujourd'hui, elle est au conseil d'école de Crécy-la Chapelle.

Mme le Maire, Mme Favier et les parents élus sont également invités à se présenter.

Parents d'élèves élus :

- Mme Miguet (suppléante)
- Mme Durand (présidente du FCPE)
- Mme Brocca (suppléante)
- Mme Bardet (titulaire)
- Mme Lazarus (titulaire)
- Mme Regease (titulaire)
- Mme Fauveau Michau (suppléante)
- Mme Bouti (suppléante)
- Mme Lecarreres-Vasseur (présidente adjointe)
- Mme Legrand (trésorière)

Membres de la mairie :

- Mme Favier (adjointe aux affaires scolaires)
- Mme Bourdier (mairie)

2. Résultats des élections et présentation des nouveaux parents élus.

Nombre d'inscrits : 200

Nombre de votants : 76

Nombre de votes nuls : 11

Nombre de votes justes : 65

Taux de participation : 38%

Les 6 personnes siégeant au conseil sont :

Présidente : Mme Marianne Durand

- Mme Anne Lecarreres-Vasseur
- Mme Céline Legrand
- Mme Marie-Pierre Lazarus
- Mme Karen Bardet
- Mme Céline Regease

3. Point sur la coopérative

- Bureau : présidente : Mme Francescon, mandataire : Mme Gentil

- Les dons versés par les parents sont de 1753 euros. Nous remercions les parents pour leur participation à la coopérative.
- Nous sommes actuellement à 2956.27 € et dans l'attente des bénéfices des ventes de la photo scolaire.

4. Bilan des effectifs de l'école.

Les élèves inscrits pour cette année :

PS : 18 MS : 7 → 25

MS : 11 GS : 13 → 24 (passage à 25 la semaine prochaine avec l'arrivée d'une élève de GS.)

CP : 21

CE1 : 21 CE2 : 6 → 27

CE2 : 13 CM1 : 13 → 26

CM1 : 10 CM2 : 15 → 25 (un départ)

148 élèves en tout qui passeront à 149 la semaine prochaine.

5. Bilan exercice incendie

Un premier exercice incendie a été effectué le 23 septembre 2015 à 9h30 sans problème particulier.

Les enseignants et les élèves ont été prévenus.

Le temps d'évacuation de l'alarme au rassemblement aux endroits prescrits a été de 2m10.

Le temps de l'alarme jusqu'à l'ordre de rentrée en classe après l'appel des élèves a été de 3min 08.

Question Mme Bourdier : Le niveau sonore de l'alarme est-il suffisant ?

Réponse : Trop fort dans la classe des CP ; niveau sonore assez faible pour CE1-CE2 et dans la cour des maternelles.

Mme Bourdier tient tout de même à rassurer l'équipe enseignante en assurant que cette alarme a été contrôlée et que le niveau sonore correspond aux normes en vigueur.

6. Vote du règlement intérieur.

Rappel de la directrice : le règlement intérieur doit être établi à partir du règlement départemental, il y a donc très peu de modifications possibles.

Le règlement intérieur ayant été fourni pour lecture aux parents d'élèves et aux enseignants, la directrice appelle au vote sans relecture préalable.

Pas de question concernant le règlement, il est adopté à l'unanimité.

7. Activités pédagogiques et sorties envisagées.

Plusieurs activités seront organisées :

- Une sortie organisée dans le cadre de la quinzaine littéraire, pour les élèves du CE1 au CM2, à Esbly le 20 novembre après-midi. Les élèves pourront y découvrir différents livres. Des rencontres avec des éditeurs et des écrivains sont organisées ainsi que des spectacles et une vente de livres.
Toujours dans le cadre de la quinzaine littéraire, madame Malika DORAY viendra à l'école pour mener un atelier auprès des MS et des GS où elle leur fera produire un livre, le 23 novembre. Nous aimerions qu'elle intervienne également auprès des CP et sommes dans l'attente d'une confirmation.
Mme le Maire indique l'importance accordée par la commune aux activités pouvant encourager la lecture et précise que la commune prendra le transport à sa charge. L'équipe enseignante la remercie.
- Vers la fin de l'année, Mme Lydia URBAN viendra pour une animation à l'école cette fois-ci : conte raconté à chaque classe + animation autour d'un livre, puis une vente de livres aura lieu de 12h à 12h30 (surtout pour les parents des PS qui ne reviennent pas l'après-midi), puis à partir de 15h.

En fonction des ventes faites, un pourcentage est reversé à l'école en livres (20 %). Nous attendons qu'elle recontacte l'école pour fixer la date.

- Une exposition est prévue en fin d'année ainsi qu'un spectacle autour du thème : les 4 éléments.

La directrice demande aux parents d'élèves s'ils souhaitent organiser une kermesse à la suite du spectacle, les parents acceptent volontiers.

Mme Bourdier demande si l'on peut faire en sorte que cela tombe le même jour que le spectacle proposé par l'intervenant Théâtre dans le cadre des TAP (spectacle sur le thème de Peter Pan), dont la date n'est pas encore déterminée.

Réponse de la directrice : nous en reparlerons ensemble pour essayer que cela se fasse.

- Une rencontre « défis-sport » est prévue en fin d'année : les élèves de chaque classe se rencontreront lors de jeux sportifs. Tous les élèves de la PS au CM2 se rencontreront : les équipes seront composées de tous les niveaux de classe. Date à déterminer (sur un temps scolaire).

Diverses manifestations sont prévues ou ont été organisées :

→ Le vendredi 16 octobre les enfants ont fêté Halloween, ils sont venus déguisés l'après-midi et ont goûté tous ensemble. (Des PS aux CM2).

→ Le vendredi 19 février (à l'occasion de « mardi gras ») tous les enfants pourront venir déguisés à l'école toute la journée, les enseignants et l'équipe du périscolaire participeront. Un goûter sera également organisé ce jour là.

- Un spectacle de Noël, offert par la coopérative scolaire, est prévu pour tous les enfants le vendredi 11 décembre matin. (date décalée après le conseil, au 9 décembre.)

- Au moins une sortie par classe dans l'année :

Sorties réservées :

Pour les CM1-CM2 : musée de la grande guerre à Meaux, toute la journée, le 7 avril 2016.

Pour les CE2-CM1 : musée Louis Braille à Coupvray le 3 décembre, toute la journée.

Pour les CP et les CE1-CE2 : Parc des Félines, le vendredi 10 juin, toute la journée.

Pour les maternelles la sortie n'a pas encore été réservée.

Demande de Madame Lecarreres-Vasseur : Y aura-t-il marché de Noël ou des chants de Noël organisés cette année ?

Réponse de la directrice : non, l'équipe ne souhaitait pas le faire cette année.

- Intervenants.

Cette année nous avons deux intervenants :

Marc qui intervient en musique tous les vendredis matins avec toutes les classes (1 semaine sur 2 pour les élémentaires)

Karim qui interviendra en EPS auprès des élémentaires tous les jours de 14h15-15h sauf le mercredi. (Nous sommes dans l'attente de son agrément)

Question à la mairie :

- Budget bus : la mairie maintiendra les 2000 euros de budget bus.

Nous la remercions.

8. Plan Vigipirate.

Le plan Vigipirate est toujours rouge. Les consignes données par l'IEN sont les suivantes : filtrer les entrées dans l'école (= les personnes qui rentrent sont clairement identifiées. On sait qui elles sont et pourquoi elles sont là).

Remarque des parents d'élèves : lorsque les parents de maternelle rentrent, on ne sait pas qui est rentré dans le couloir.

Réponse de l'équipe enseignante : Mme Francescon et Mme Gentil ont vue sur le couloir en question et voient les parents rentrer.

Autre consigne concernant le plan vigipirate : éviter les sorties vers Paris : elles ne sont pas interdites mais ne doivent pas se faire par le biais des transports publics. Si nous utilisons une société privée, elles peuvent se faire.

9. Sortie des maternelles.

Madame Durand a évoqué le fait que les parents ne trouvent pas que la sortie par le portail de la cour maternelle « soit mieux » :

Nous ne tenons pas à ce qu'elle soit modifiée pour le moment. Il est impossible pour nous de faire comme cela se faisait aux TAP l'année dernière (les enfants étaient appelés) car nous ne pouvons pas à la fois surveiller les enfants dans notre classe et nous mettre à la porte de l'école pour les appeler et nous ne voulons pas que les parents rentrent dans l'école par la porte principale pour des raisons d'hygiène et de sécurité:

- Eviter les mélanges des enfants qui partent avec leurs parents et des enfants de la garderie.
- Eviter les traces de poussettes qui traversent le couloir et sont impossibles à nettoyer sans abimer le sol.

Problème soulevé par les parents : problème sur les horaires → les parents qui ont des enfants en maternelle et en élémentaire arrivent toujours en retard soit d'un côté soit de l'autre.

Réponse : les horaires ne pourront pas être modifiés pour le moment puisqu'il faut l'avis de l'équipe enseignante, de la municipalité et l'accord de l'inspectrice.

Remarque des enseignants : les enfants ne sont jamais laissés au portail sans surveillance même en élémentaire, il y a toujours au moins un enseignant présent avec eux jusqu'à ce que tous les enfants aient été pris en charge par leurs parents ou le personnel périscolaire.

Confirmation des parents à ce sujet.

10. Bilan des rythmes scolaires concernant la maternelle :

Avis des enseignantes :

Nous n'avons pas remarqué de différence notable par rapport à l'année dernière. Les enfants ne nous semblent ni plus concentrés, ni moins concentrés qu'avant.

Point positif : nous avons peur que les enfants soient fatigués au retour des TAP, ils ne le sont pas spécialement.

Les APC sont bien plus efficaces d'après nous le midi.

11. Questions des parents pour la mairie :

* Travaux

→ Carreau de la garderie encore cassé : a-t-il été signalé ?

Réponse : le carreau cassé sur la porte de la garderie a été changé, il semblerait que l'on parle d'un autre carreau. Mme Bourdier et Mme Favier le notent.

→ Les toilettes sont elles- réparées ?

Réponse : le devis est fait, le maçon ne peut pas venir avant février car il ne souhaite pas venir à Noël et ne peut pas venir pendant le fonctionnement de l'école. Il faut un maçon car il faut ouvrir le sol et refaire de nouvelles canalisations.

Il y en a pour quinze jours de travaux minimum. Etant donné que l'architecte n'a pas prévu de toucher à cette partie de l'école pendant l'extension de l'école, les travaux vont pouvoir être faits.

→ Le grillage a-t-il été réparé ?

Réponse : il semblerait qu'il ait été réparé avant la demande de réparation précédente.

M. Geynet confirme qu'il n'est plus dangereux et qu'il n'y a plus de trou.

→ Le matériel de la pharmacie a-t-il été renouvelé ?

Réponse de Mme Favier : oui. Confirmation de Mme Gentil.

→ Le frigo a-t-il été changé ?

Réponse de Mme Favier : oui, elle a été choisie elle-même un frigo tout neuf, avec un congélateur.

→ Remarque de la mairie concernant les travaux : des TNI ont été installés dans les deux classes d'élémentaire qui n'en étaient pas pourvues. Les enseignants signalent qu'ils en sont très contents et les élèves aussi.

Mme Gentil aborde la question du TNI en maternelle, qui pourrait être très utile pour travailler le langage. Mme Bourdier explique qu'elle se rendra prochainement à un salon des maires où elle se renseignera sur un type de TNI différent, adapté aux maternelles mais qu'elle risque de ne pas avoir le budget nécessaire l'année prochaine puisqu'il y aura déjà les travaux pour l'extension de l'école à financer.

* Cantine

→ Les enfants d'élémentaire se plaignent de ne pas avoir le choix du dessert lorsqu'ils passent en dernier : La mairie propose un double choix d'entrées et de desserts, ce qui implique que les premiers qui arrivent au self ont véritablement le choix, mais ceux qui passent en dernier ne l'ont plus. Pour cette raison, le personnel alterne les arrivées au self entre les CE1-CE2 et les CM1-CM2. Les parents expliquent que le problème se pose surtout lorsqu'il y a les éclairs au chocolat et qu'il conviendrait alors de ne plus proposer de choix de dessert les jours où il y a un dessert au chocolat. Mme le Maire répond qu'elle donnera des instructions en ce sens
Remarque des parents et de la mairie concernant la cantine : la qualité est bien meilleure.

12. Modalités de diffusion du conseil d'école.

Le conseil d'école sera diffusé :

- Par le biais du cahier de liaison des enfants des représentants.

- Par affichage.
- Mme Bourdier accepte de le mettre en ligne sur le site de la commune, la diffusion se fera donc également par ce biais, nous la remercions de mettre à notre disposition ce moyen supplémentaire.

Question de Mme Bourdier : Qu'en est-il du site internet des parents d'élèves ?

Réponse de Mme Durand : Il n'existe plus.

Les parents d'élèves se sont affiliés à la FCPE et ont pour le moment une boîte mail des parents d'élèves. Le site viendra peut-être plus tard.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil d'école est levé à : 19h18